

SORTIES SCOLAIRES – CIRCULATION DES DOSSIERS

Circulaire n°99-136 du 21/09/1999 M.E.N. + circulaire n° 2005-001 du 05/01/2005

⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘

SORTIE SANS NUITEE dans un lieu à proximité de l'école ou n'incluant pas la pause du déjeuner

Fiche du B.D. A-130a (en 1 exemplaire)

SORTIE SANS NUITEE dépassant les horaires scolaires et/ou incluant la pause du déjeuner

Fiche du B.D. A-130b (en 1 exemplaire)

SORTIE AVEC NUITEE

(dossier à retirer sur le site de la direction des services départementaux de l'éducation nationale – DSDEN

www.ia53.ac-nantes.fr,

rubrique **Espace pédagogique, Actions éducatives**, puis **Sorties scolaires**)

Délais :

- 5 semaines si sortie en 53
- 8 semaines si sortie hors 53
- 10 semaines si sortie à l'étranger

Suivi de Dossier de Demande d'Autorisation de Sortie Scolaire AVEC NUITEE et HORS DEPARTEMENT

